CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

SAISINE SUR

« FAVORISER L'ACCES POUR TOUS A UNE ALIMENTATION DE QUALITE, SAINE ET EQUILIBREE »

(Décision du Bureau du 28 Mai 2013 – NS 132220)

———

L'alimentation occupe une place toujours très importante dans les préoccupations des consommateurs français, notamment du fait de la prise en compte croissante de son impact sur leur santé. En période de crise, la question du pouvoir d'achat des ménages est particulièrement sensible, même si l'importance relative du budget alimentation a diminué ces dernières années. Les Français souhaitent pouvoir disposer à des prix abordables d'une nourriture saine et de qualité.

De plus, dans un contexte de mondialisation de l'économie, les crises sanitaires et autres affaires de fraudes dans de nombreux pays, qui font l'objet d'une forte médiatisation, ont conduit à instiller une méfiance grandissante dans l'esprit de nos concitoyens vis-à-vis du contenu de leurs assiettes. Parallèlement, les questions nutritionnelles revêtent une ampleur grandissante face aux problèmes de comportements alimentaires.

Enfin, il convient de ne pas ignorer la volonté, toujours manifestée par une majorité de Français, de disposer d'une nourriture de qualité, en particulier sur le plan gustatif, en perpétuant la tradition gastronomique de notre pays qui a permis depuis longtemps de valoriser les productions diversifiées de ses terroirs.

Au regard de l'importance de l'alimentation en termes de santé publique mais aussi aux niveaux économique, social et environnemental, compte tenu des nombreux acteurs impliqués dans la production, la transformation et la commercialisation des produits alimentaires, le CESE estime nécessaire de préparer un avis sur ce qui constitue aujourd'hui un véritable enjeu de société, y compris dans les régions ultramarines.

Dans ce cadre, il s'agira d'abord d'identifier les leviers les plus opérants (éducation, information, organisation des circuits, promotion des produits…) pour éclairer les choix des consommateurs afin de favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée, avant de formuler des préconisations pour renforcer leur efficacité. Il apparaît à cet égard utile de s'appuyer sur les précédents travaux de notre assemblée qui ont abordé des problématiques proches, en particulier l'étude de 2004 sur « *Le rôle de l'éducation à l'alimentation* » et l'avis de 2009 intitulé « *De l'assiette aux champs* ».

Le Bureau a décidé de confier à la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, la préparation d'un avis simple sur cette question, qui pourrait faire l'objet d'une présentation en assemblée plénière au cours du quatrième trimestre 2013.